

Construction de la maison du cirque



Futur équipement culturel majeur de la Ville et de l'agglomération, rayonnant sur l'ensemble du bassin de vie, plus largement du département de l'Ain et de la région AURA, la Maison du cirque fait partie intégrante de la vaste opération de rénovation urbaine du quartier du Pont-des-Chèvres.

Après le réaménagement du boulevard Édouard-Herriot et des berges de la Reyssouze, la rénovation urbaine du quartier du Pont-des-Chèvres se poursuit. Désormais, les travaux se concentrent sur le bâti (plus de 700 appartements réhabilités par Bourg Habitat sur le secteur) et sur les équipements structurants tels la Maison du cirque, située place Alphonse-Dupont et la rénovation du gymnase Villard.

UN BÂTIMENT ÉCOLOGIQUE

D'une surface utile de 945 m², la Maison du cirque conçue par les architectes lyonnais de Moon Safari sera composée de 3 salles d'activités, dont une sera ouverte sur le forum d'accueil quand une autre pourra accueillir des résidences d'artistes. Cette construction répond à une ambition écologique forte (exigence en matière de limitation des consommations énergétiques, emploi de matériaux biosourcés...) L'École des techniques et des arts du cirque (ÉTAC) y proposera pour le plus grand nombre des cours, des stages et ponctuellement des spectacles.

Coût prévisionnel de l'opération : 4,1 millions € T.T.C. financés par la Ville de Bourg-en-Bresse soutenue par la Région, l'État, l'Agence nationale de rénovation urbaine et la Communauté d'agglomération de Bourg-en-Bresse.

LE CALENDRIER

- **Avril 2021**
Début des travaux de la Maison du cirque
- **Été 2022**
Réception des travaux

+ d'infos
www.bourgenbresse.fr

